SIR GEORGE WILLIAMS UNIVERSITY

1435 DRUMMOND ST., MONTREAL 25
TELEPHONE 879-2867

NEWS RELEASE

For release April 23, 1969

The Board of Governors of Sir George Williams University is to be reconstituted in order to include representation from faculty, students and administration. This was announced today by the Chancellor, Fraser F. Fulton.

The reconstitution, resulting from a comprehensive study of the governments of several universities, discussions with representatives of administration, faculty and students, was approved at a recent meeting of the present Board and will go into effect on September 1.

The new Board will continue to consist of 30 members as provided in the Charter. Thirteen representatives of the Montreal community will be appointed to serve for three years each. Five members of faculty, chosen by the University Council, will serve for two years. Also serving for two years will be two representatives of the Association of Alumni.

In addition, the following ten persons will be members of the Board: the Chancellor of the University; the Principal and Vice-Chancellor; the Vice-Principal Academic; the Vice-Principal Administration and Finance; the President and another representative of the Students Association; the President and another representative of

- MORE -

the Evening Students Association; the President of the Metropolitan Board of the YMCA; the General Secretary of the YMCA of Montreal.

The present Board does not have any members directly representative of the University. The reconstitution, Mr. Fulton points out, will link internal and community representatives in the SGWU senior governing body, and so will help to ensure a progressive, integrated approach to the operation of the University and to planning for the future.

- 30 -

Michael Sheldon
Assistant to the Principal

UNIVERSITÉ SIR GEORGE WILLIAMS

1435 RUE DRUMMOND, MONTRÉAL 107
879-2867

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A paraître le 23 avril 1969

L'Université Sir George Williams annonce aujourd'hui, par l'intermédiaire de son chancelier, M. Fraser F. Fulton, qu'elle se propose de reconstituer son conseil d'administration, qui comprendra dorénavant des représentants du corps professoral, des étudiants et de l'administration.

Cette réforme est le résultat d'une étude approfondie des structures de plusieurs universités; elle a été approuvée par le conseil actuel, lors d'une récente réunion, après avoir été discutée avec des représentants de l'administration, des professeurs et des étudiants. Elle entrera en vigueur le 1er septembre 1969.

Conformément aux dispositions de la Charte, le nouveau conseil d'administration comptera, comme l'ancien, 30 membres. Treize personnes, représentant la communauté de Montréal, seront nommées pour une période de trois ans. Cinq professeurs, désignés par le conseil de l'Université, et deux représentants de l'Association des Anciens, siégeront pour une durée de deux ans.

Feront également partie du conseil d'administration les dix personnes suivantes: le chancelier de l'Université; le recteur et vice-chancelier; le vice-recteur à la gestion académique; le vice-recteur à l'administration et aux finances;

./.

le président et un autre membre de l'Association des Etudiants; le président et un autre membre de l'Association des Etudiants du Soir; le président du YMCA du Grand Montréal; le secrétaire général du YMCA de Montréal.

Le conseil actuel ne comprend pas de membres représentant directement l'Université. M. Fulton fait remarquer que cette réforme associera, au sein du conseil suprême de Sir George Williams, des représentants de la ville et de l'Université, qui contribueront à diriger cet établissement et à tracer des plans pour l'avenir dans une perspective de progrès et de participation.

Michael Sheldon
Adjoint du Recteur